



Ordre du jour

Conseil exécutif 2026-2027

L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke

Rencontre #6 - ordinaire - Session d'Été 2026

30 juin 2026 à 19h00

Université de Sherbrooke - Local A9-228

Présences :

Laura Cantin - Trésorerie

Julia Grondin - Communications (en ligne) (quitte à 19h13)

Antoine Groleau - Affaires professionnelles (en ligne)

Maëlle Lacroix - Présidence

Matisse Lasser-Bellavance - Affaires sociales et sportives (en ligne)

Maëlie Clément - Vice-présidence exécutive (en ligne)

Maëlle Vachon - Affaires académiques (en ligne)

Léonard St-Amour - Environnement et condition étudiante

Cloé Desrochers - Responsable aux finissants (en ligne)

Arnaud Gauthier - Affaires externes

Observateurs:

Christophe Noël - Membre de l'AGED

Kaven Brault - Membre de L'AGED

1. Ouverture de la rencontre

Maëlle Lacroix déclare l'ouverture de la rencontre à 19h03.

2. Désignation du secrétariat

Laura Cantin propose de désigner au secrétariat Léonard St-Amour.

Arnaud Gauthier appuie.

AU.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Laura Cantin propose de déplacer le point 10.1 après le point 5
Arnaud Gauthier appuie
AU.

4. Déclaration de conflit d'intérêts

Aucun conflit à déclarer.

5. Vérification et adoption du procès-verbal
[CE5_PV_E26_2026-06-09](#)

Léonard St-Amour propose l'adoption du procès-verbal.
Laura Cantin appuie.
AU.

6. Rapports des personnes dirigeantes
6.1. Présidence

Maëlle Lacroix a reçu aucun message par rapport à des projets de comités par rapport à la semaine du bien-être. Cloé Desrochers a dit qu'elle a contacté José Chartier pour un projet avec un comité sur un BBQ. Il faudrait alors relancer les comités à ce sujet.

Laura Cantin mentionne qu'elle a lu rapidement les demandes d'allocation budgétaire et voit que plusieurs activités liées au bien-être, et que l'argent pourrait venir de la faculté plutôt que de l'AGED. Maëlle Lacroix explique que pour avoir l'argent de la faculté, il faut cependant absolument que cela se fasse durant la semaine bien-être.

Maëlle Lacroix explique à Matisse Lasser-Bellavance que José a eu une idée d'une activité de la coupe des vétérans qui invitait les personnes pour la semaine de la collation des grades à se déplacer autrement qu'en voiture.

Maëlle Lacroix finit par dire qu'il faudrait choisir des dates pour le chalet de l'AGED. Il faut cependant attendre le VP première pour choisir définitivement la date. Les deux dates proposées sont la fin de semaine du 25-26-27 septembre et du 2-3-4 octobre.

De plus, elle indique que l'année passée, les photos officielles du CE avaient été prises durant la fin de semaine du chalet et se demandait l'opinion des membres du CE à ce sujet. Le sujet n'est pas clos

6.2. Vice-présidence

Maëlie Clément explique que le REQ est à jour. De plus, elle a dû manquer le CA, mais Jacob Tanguay lui a expliqué que la majorité des membres aimeraient que l'AG soit plutôt vers 17-18h.

Elle explique qu'elle est en cours de réservation des locaux pour toutes les rencontres. Annick Lachapelle du CDP voulait savoir si ces dates seraient donc définitives. Maëlle Lacroix explique que ce serait mieux de dire que c'est définitif, par peur de se faire voler les locaux.

6.3. Trésorerie

Laura Cantin est à la recherche de chèque de l'AGED, car elle doit payer des factures seulement par chèque.

De plus, cette semaine elle créera la commission budgétaire.

Aussi, l'indexation sera faite pour l'automne.

6.4. Responsable aux affaires externes

Arnaud Gauthier explique que concernant la FEDQ et la journée Passe-droit, son équipe est formée pour la préparation de l'événement, dont Léonard St-Amour et Antoine Groleau.

Arnaud Gauthier est aussi allé au Comité d'étude de la FEUS avec Léonard St-Amour et a posé des questions concernant le budget excessif de la FEUS. La réponse pour la grosse tirelire de la FEUS aurait rapport à la COVID

Outre cela, le BBQ pour les intégrations est réglé et le contrat est signé.

6.5. Responsables aux communications

Aucun rapport.

6.6. Responsable aux affaires sociales et sportives

Matisse Lasser-Bellavance explique rapidement que les intégrations avancent bien et le cahier du participant sera publié prochainement.

De plus, il a été approché par Redbull pour un partenariat pour les intégrations et demande à Antoine Groleau si cela est possible avec le partenariat de Guru. Antoine Groleau répond que le contrat tire à son échéance et regarde pour la suite, alors pour le moment cela ne serait pas un problème, mais que cela reste à voir.

6.7. Responsable aux affaires académiques

Maëlle Vachon a envoyé un courriel à Isabelle Doyon concernant les cours du soir, mais cette dernière ne lui a toujours pas répondu. Cela est donc toujours en cours.

6.8. Responsable aux affaires professionnelles

Antoine Groleau explique que le plan de commandites a été envoyé et que le tout se déroule bien pour le moment, comme à ses attentes.

Il indique aussi qu'il va créer un comité pour la soirée vin et fromage sous peu. Cette soirée sera le mercredi 27 janvier 2027.

Antoine Groleau a communiqué avec Cain Lamarre afin de songer sur la possibilité d'organiser de nouveau la fin de semaine de ski cette année. Ils sont très ouverts et songent sur la possibilité que l'Udes soit jointe à l'Udem. Antoine Groleau a répondu qu'il n'était pas fermé à l'idée.

6.9. Responsable à l'environnement et à la condition étudiante

Léonard St-Amour informe le conseil qu'il a procédé au nettoyage du réfrigérateur le 29 juin 2026. À la suite d'une discussion avec Mme Cloé Desrocher, il indique qu'ils sont arrivés à la conclusion que l'ancienne formation du Comité Promo n'avait pas rempli ses obligations à l'égard de son entretien. M. St-Amour mentionne également avoir constaté que le réfrigérateur appartenait initialement à l'AGED.

Cloé indique qu'un membre du Comité Promo (qui ne répondait plus dernièrement) à répondu aujourd'hui à propos du nettoyage du réfrigérateur. Léonard St-Amour est mécontent au sujet du nettoyage du réfrigérateur.

Léonard St-Amour donne les détails de la livraison de la crème glacée Coaticook. Il indique à Maëlle Lacroix que Coaticook lui a offert 120 petits pots de crème glacée. Il indique les emplacements possibles pour remettre les pots de crème glacée aux étudiants. Il indique également qu'il faut promouvoir l'évènement crème glacée auprès des étudiants.

De façon plus générale, il fait savoir que Josée Chartier souhaite avoir un moyen de connaître nos activités afin de les promouvoir par la suite sur les réseaux sociaux, possiblement sur le compte du CDP.

Léonard St-Amour souhaite organiser un BBQ d'été en collaboration avec le CE aux alentours de la semaine 10 ou de la semaine 11.

Léonard St-Amour a eu une rencontre avec le coordinateur du Comité droit du sport le 30 juin 2026 concernant plusieurs collaborations.

Maëlle Vachon demande ce qu'il s'est passé avec le projet de la Faculté de droit de récolter de l'argent aux parents des étudiants. Léonard St-Amour répond que la Faculté semble vouloir faire une campagne dans le temps des fêtes plutôt qu'à la Collation des grades.

6.10. Responsable aux finissants

Cloé Desrochers explique que c'était des grosses dernières semaines pour l'organisation du bal. Un certain financement est déjà passé au CA, le reste est en cours de route et s'en va sur la bonne voie

De plus, l'AGED sera présente au 5@11 de la FEUS, même s'il n'y a toujours pas beaucoup d'indications à cet égard.

7. Période de questions des membres

Christophe Noël explique qu'il est le coordinateur du comité face à face et qu'il aimerait changer le nom du comité, mais qu'il ne sait pas trop comment faire le changement et quelle est la manière de le faire. Il voudrait le faire nommer le Comité litige et débat.

8. Affaires anciennes

9. Affaires nouvelles

9.1. Proposition de réforme des obligations des comités envers l'AGED au AG

Arnaud résume les faits. Il explique qu'au lieu de faire en sorte de donner un malus de 10% de budget au comité, cela pourrait se réformer en annulant le comité ou renvoyer les membres des comités. Cela s'explique par le fait que certains comités ne reçoivent pas d'argent de l'AGED, ce qui crée une division et un relâchement pour ces comités à venir aux AG.

Maëly Vachon se questionne sur les immunités qui serait donné à des comités qui se rapporte à l'identité, comme l'AEND ou le comité féministe. Arnaud Gauthier indique qu'il comprend les craintes sur l'immunité et à quelle comité cela serait appliqué, mais qu'il est certain qu'il faut une certaine sorte d'immunité pour protéger ces comités essentiels.

Laura Cantin indique que la conséquence pour les comités ayant l'immunité pourrait être concernant le budget à la place.

Maélie Clément conclut que les comités identitaires pourraient avoir des conséquences pécuniaires tandis que les autres comités auraient des conséquences directes sur le comité.

Laura Cantin indique qu'à la place on pourrait donner une conséquence pécuniaire à tous. Maélie Clément précise que cela revient au concerné original. Arnaud Gauthier renchérit en disant que cela pourrait viser à couper des comités, puisqu'il croit qu'il en a trop dans l'AGED.

Maëly Vachon trouve difficile le fait de couper complètement le comité. Elle propose que le comité puisse être dissous pendant une durée de temps à la place. Arnaud Gauthier indique qu'en faisant cela, c'est le CE de l'année d'après qui devrait gérer avec le problème, plutôt qu'en finir directement il est conscient que couper

complètement le comité est très drastique et essaie de trouver une solution un peu moins dure.

Les membres du CE en général se questionnent aussi sur le fait de couper les comités qui n'ont pas fait élire de coordinateurs.

1- Le Conseil exécutif (CE) recommande au Conseil d'administration (CA) l'adoption de la politique suivante concernant la présence des comités de l'AGED aux assemblées générales (AG) ainsi qu'aux rencontres obligatoires convoquées par la Faculté.

2- À la première absence du coordonnateur d'un comité, ou d'une personne dûment mandatée pour le représenter, à une AG de l'AGED ou à une rencontre obligatoire convoquée par la Faculté, le comité devra fournir une justification écrite au CE accompagnée, le cas échéant, des pièces justificatives pertinentes. Le coordonnateur, ou son représentant, devra également se présenter à une rencontre du CE afin d'expliquer les motifs de cette absence.

3- À défaut pour le comité de se présenter devant le CE ou si la justification est jugée insuffisante par celui-ci, le comité sera clos.

4- À la deuxième absence du coordonnateur, ou d'une personne dûment mandatée pour le représenter, à une assemblée générale de l'AGED ou à une rencontre obligatoire convoquée par la Faculté au cours de la même année scolaire, le comité sera clos de plein droit par le CE, à sa discrétion.

5- Aux fins de la présente politique, clore un comité consiste à mettre officiellement fin à son existence au sein de l'AGED en raison de son incapacité à remplir sa mission ou de son manque d'implication soutenu dans la vie étudiante. Cette décision entraîne la clôture du comité, la cessation de l'ensemble de ses activités ainsi que le retrait de toute reconnaissance officielle par l'AGED.

6- Sont exclus du quatrième et cinquième paragraphe de l'application de la présente politique, les comités dont la mission principale est de promouvoir l'équité, l'égalité ou la diversité au sein de la communauté étudiante. Ils demeurent tenus de respecter leur obligation de représentation. Advenant l'absence du coordonnateur ou d'une personne dûment mandatée par ce dernier pour le représenter à une AG de l'AGED ou à une rencontre obligatoire convoquée par la Faculté, l'ensemble du financement accordé par l'AGED à ce comité sera retiré pour le reste de l'année scolaire.

Léonard St-Amour appuie.

Arnaud Gauthier demande le vote.

AU.

9.2. Remboursement Comité Promo

Laura Cantin explique qu'il est proposé d'autoriser Alexandra Ouellet à payer les frais des formations de bar de l'ITHQ pour le Comité Promo, pour un montant total de 180 \$, et que l'AGED procède au remboursement intégral de cette somme sur présentation de la preuve de paiement.

Laura Cantin propose d'octroyer le montant 180\$ au Comité promo pour la formation de l'ITHQ.

Léonard St-Amour appuie.

AU.

10. Affaires diverses

10.1. Subvention EPBC 2025-2026

Julia Grondin a reçu un courriel de la coordonnatrice de Pro Bono, car elle n'était pas dans le groupe des coordinateurs des comités de l'AGED. Pourtant, selon les règlements généraux, Promo Bono ne serait pas nécessairement un comité de l'AGED pouvant avoir des subventions, mais dans le passé, Pro Bono a reçu de tels subventions

Laura Cantin croit que ce comité a le droit aux subventions.

Maëlie Clément a parlé avec Jacob Tanguay sur le sujet et ce dernier lui a dit que Pro Bono peut faire la demande pour être ajouté aux comités de l'AGED ayant le droit aux subventions

Laura Cantin indique que ce malentendu pourrait être réglé en s'excusant par courriel et de dire que le tout pourra être réglé. Julia Grondin fera cela.

10.2. Projet de débat électoral

Léonard St-Amour a indiqué qu'il était en questionnement de savoir si l'AGED devrait organiser un débat électoral avec des candidats des conscriptions de Sherbrooke des principaux partis.

Maëlle Vachon se demande si ce ne serait pas le Comité constitutionnel et politique qui devrait organiser cela. Léonard St-Amour indique qu'il croit que si c'est l'AGED qui l'organise pour que cela fasse plus de poids concernant l'organisation. Il indique d'ailleurs que l'idée serait de demander à chaque comité de poser une question à ce sujet.

11. Huis-clos statutaire

12. Date de la prochaine rencontre

Mardi 7 juillet à 19h.

13. Ajournement de la rencontre

Maëlle Lacroix prononce la fin de la rencontre à 20h46.